



03 20 11 23 08 - contact@alive-school.fr - www.alive-school.fr

## **CACES R489 Catégorie 3 - Charge $\leq 6000$ kg (anciennement R389 Catégorie 3) Préparation et examen pour le Certificat d'Aptitude de Conduite en Sécurité - R389 Chariot automoteur de manutention à conducteur porté - Catégorie 3 - Charge $\leq 6000$ kg**

### **Objectifs**

- Acquérir les connaissances législatives et techniques de conduite de chariots automoteurs élévateurs, en toute sécurité.
- Préparer le stagiaire à se présenter au Certificat d'Aptitude à la Conduite En Sécurité suivant la recommandation R 389.

### **Public concerné**

Toutes personnes novices ou expérimentées amenées à conduire ou à surveiller un chariot automoteur à conducteur porté, de 3e catégorie. (Chariot élévateur en porte-à-faux - capacité  $\leq 6000$  kg)

### **Prérequis**

- Aptitude médicale pour le travail sur chariot automoteur
- Pour la formation pratique et pour l'examen, le port des EPI est obligatoire. Prévoir les gants, les chaussures de sécurité, un casque avec jugulaire
- Pour l'examen : fournir deux photos d'identité, une pièce d'identité, le numéro de sécurité sociale

### **Effectif**

6 participants

### **Durée**

21 heures / 3 jours

### **Moyens Pédagogiques**

Alternance de théorie et de pratique. L'approche pédagogique utilisée est une approche résolument participative, interactive et coopérative. Les stagiaires sont mis en situation de réflexion et d'action sur leurs propres pratiques

### **Encadrement**

Un formateur CACES qualifié Un testeur CACES qualifié

### **Contenu de formation**

#### **Programme de préparation**

##### **1 - Formation théorique**

- Rôle du cariste.
- Réglementation en vigueur (Le décret n°98-1084 du 02/12/1998).
- La recommandation R 389.
- Responsabilités du cariste, rôle du personnel d'encadrement...
- Différents types de chariots existants, les accessoires.
- La prise de poste et fin de poste.
- Technologie du chariot élévateur.
- Règles d'utilisation.
- Calcul de charge et centre de gravité.
- Les consignes de sécurité, les gestes de commandement.
- Gerbage et dégerbage.
- Les interdictions.

##### **2 - Formation pratique**

- Prise de poste et fin de poste.
- Évolution suivant des parcours définis avec
- Difficulté croissante.
- Manutentions spéciales.
- Gerbage et dégerbage.
- Les gestes de commandement.
- Parcours balisés, marche avant et arrière.

#### **Programme de l'examen**

##### **1 - Pour le test théorique, le conducteur devra être capable de :**

- Connaître la technologie des chariots automoteurs de manutention à conducteur porté et des accessoires de manutentions.
- Connaître la réglementation applicable au chariot automoteur de manutention et à son conducteur.
- Connaître les responsabilités du conducteur.
- Connaître la prévention des risques professionnels : Inspection du travail, CRAM, ...
- Connaître les règles d'utilisation des chariots automoteurs à conducteur porté.

##### **2- Pour le test pratique, le conducteur devra être capable de :**

- Réaliser les opérations de chargement et de déchargement de véhicules, les opérations de stockage et de déstockage, de transfert de charges.
- Assurer la maintenance de premier niveau du matériel utilisé.
- Rendre compte des anomalies et difficultés rencontrées dans l'exercice de ses fonctions.